

GOLD-EVENTS 976

GOLD-EVENTS 976

Annonce n° 2120
Type Constitution de société
Parution web 20/04/2026
Parution print 21/04/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260421.pdf)

AVIS DE CONSITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SARL GOLD-EVENTS 976, au capital de 300 €.

Siège : 90 ROUTE NATIONALE 1 BÂT C 2ÈME ÉTAGE ENSEMBLE KINGA KAWÉNI 97600 MAMOUDZOU.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

-Activités récréatives et de loisirs,

-Organisation événementielle, location de matériel, traiteur, location de salle réception et d'emplacement, animation, structure, éclairage, podium, logistique, mobilier, décoration, vaisselle.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 500 €.

Gérant : Monsieur Cyldric ALLAMELE, demeurant 41 CHEMIN LAMARQUE- RIVIERE DES ROCHES 97470 SAINT-BENOÎT.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.